

Territorialisation de la planification écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Concertation départementale du Var (83)
- Eléments de restitution -



Préambule

Dispositif et participants :

- **77 participants** présents dans l'auditorium de l'espace culturel Chaban, à Draguignan.
- Concertation en format séance plénière et deux tables rondes, dont les thématiques étaient :
 - Bâtiment et construction durable
 - Transport et mobilité
- Panels équilibrés entre représentants d'élus locaux et représentants de la sphère économique.
- Fréquentation *a priori* plutôt faible des acteurs du monde économique.

Plus-values de la démarche identifiée :

- Sensibilisation générale et initiation pédagogique à la démarche de planification écologique avec temps de questions/réponses à la suite des propos introductifs et la présentation du diagnostic, pour une meilleure appropriation des participants
- Apport d'expertise, diffusion de bonnes pratiques et valorisation d'initiatives existantes
- Approfondissement du réseau local d'acteur (prises de contacts entre élus locaux et acteurs économiques)
- De bons échanges avec la salle, et une participation particulièrement active de l'élue du département du Var.
- Une volonté partagée des participants et des intervenants d'inscrire la démarche dans du concret.

Points d'amélioration notifiés :

- Des présentations riches, mais dont les périmètres parfois trop larges n'ont pas permis aux présentateurs d'entrer dans les détails des projets inspirants.
- Remarque : d'autres sujets sont bien identifiés comme particulièrement importants, même s'ils n'ont pas fait l'objet d'un focus : la question de la gestion du tourisme ou de celle des déchets par exemple.

Prochaines étapes :

- Une conférence de presse s'est tenue à la sortie de la concertation donnant lieu à des articles dans la presse.
- Un panéliste de la première table ronde (représentant de la Maire de la Garde Freinet) a sollicité l'équipe projet afin d'obtenir les images prises pendant les débats pour créer une communication autour de la COP.



Préambule

Points spécifiques partagés en plénière :

- Suite aux propos introductifs qui ont présenté les réponses des collectivités au questionnaire SGPE et les résultats de l'enquête auprès des citoyens du territoire, une représentante de la DREAL pointe les résultats concernant les **transports en commun** :
 - Les collectivités indiquent que, d'après elles, le levier des transports en commun est un peu moins pertinent que d'autres leviers, tout en reconnaissant que leurs contributions ne sont pas tout à fait à la hauteur des enjeux ;
 - D'autre part, les citoyens témoignent sur ce sujet d'attentes très fortes.
 - Ces résultats soulignent des différences de perception sur ce sujet central pour le territoire.
- Il est également identifié que la **participation des profils de moins de 18 ans est peu élevée** (2 répondants au niveau régional). Il est précisé les éléments suivants :
 - Le questionnaire est accessible en ligne (sur Atrium) et plusieurs posts ont permis de relayer l'information sur Facebook.
 - Proposition est faite de compléter ce dispositif de communication par un recours aux maires comme relais d'informations sur les territoires.

Illustrations de la séquence de concertation départementale

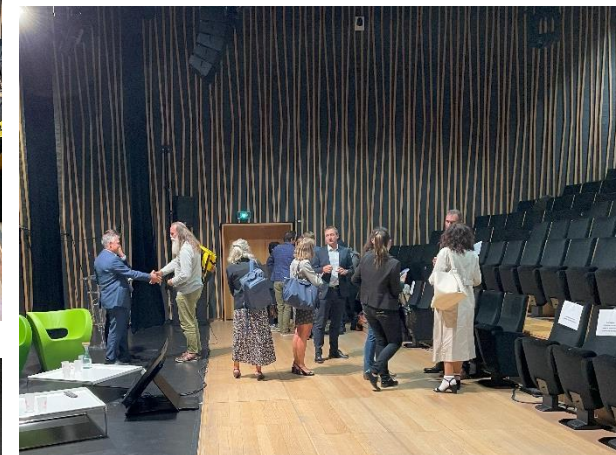
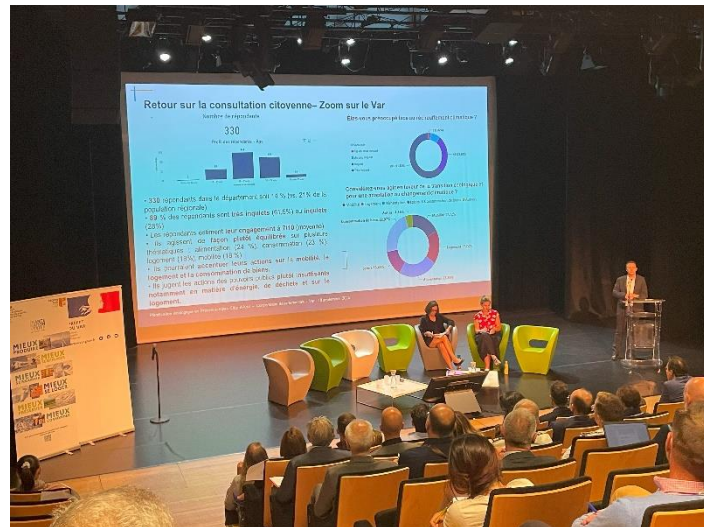




Table-ronde

Bâtiment et construction durable



1

Éléments partagés pendant la concertation
Support ppt disponible à l'appui

Thématique Bâtiment et construction durable

« Gestion énergétique des bâtiments »

Avec la participation de
David HAUBERTIN
Vice-Président de la Fédération du BTP
Var et Président Energie Côté Sud

« Projet de rénovation d'école »

Avec la participation de
Thomas DROMBY
Maire de la Garde Freinet et de
Laurent BRUNEL
Adjoint au maire

« Approche bioclimatique des bâtiments »

Avec la participation de
Audrey BARTHELEMY
Membre EnvirobatBDM AB Sud

1. Approche bioclimatique des bâtiments, par Audrey BARTHELEMY, membre de EnvirobatBDM AB Sud

- L'objectif de l'association Envirobat est de faire progresser les pratiques respectueuses des principes de développement durable au sein du territoire régional, et plus particulièrement le bioclimatisme (architecture dont l'objectif est de tirer parti des conditions d'un site et de son environnement).
- Le respect des principes du développement durable dans le secteur du bâtiment recoupe des enjeux de **consommation d'énergie** – passant notamment par l'isolation des bâtiments – mais également des enjeux **d'insertion du bâtiment** dans le territoire et le respect des zones naturelles, les **économies d'eau**, le **confort et la santé** – notamment la lutte contre la chaleur en été – et **l'insertion sociale**.
- Le label « BDM » (argent et or) permet de distinguer les **constructions vertueuses**. Envirobat a présenté plusieurs projets de bâtiments labélisés BDM sur le territoire régional, ayant une gestion de la chaleur par des procédés naturels, une gestion optimisée de l'eau et un recours aux matériaux biosourcés.

« Dans nos territoires, le principal défi est le confort des bâtiments l'été : il s'agit de limiter les fortes chaleurs sans avoir recours à la climatisation. »

Audrey Barthelemy

Thématique Bâtiment et construction durable

2. Gestion énergétique des bâtiments, par David HAUBERTIN, entreprise Energie Côté Sud

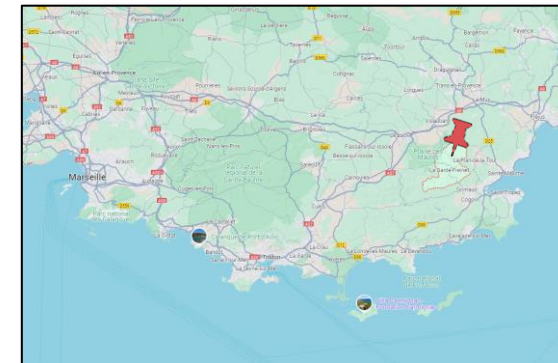
« *La planification écologique est mise en œuvre par les acteurs de terrain. C'est la réglementation qui nous guide* »

David Haubertin

- L'entreprise emploie environ 200 personnes. Leur cœur de métier est le bâti neuf (logements sociaux et bâti tertiaire). Ils livrent environ 4000 logements par an.
- Concernant la construction de logements neufs, la prise en compte des enjeux d'adaptation au changement climatique passe par **le respect des normes**. Toutes les opérations de logements collectifs neufs doivent répondre à la norme RE2020 qui impose l'utilisation de matériaux bas carbone, le respect des pratiques bioclimatiques, propose des systèmes de gestion technique des bâtiments (GTB), etc.
- Par ailleurs, dans le Var, la **mobilité** reste un enjeu fort. Afin de décarboner leur pratiques professionnelles, l'entreprise a fait le choix d'une flotte de véhicules électriques (ce qui induit des coûts à l'achat et à chaque recharge), mais aussi de réduire la taille des véhicules et d'optimiser les tournées.
- La transition écologique va avoir des **impacts humains et économiques** qui seront particulièrement difficiles à gérer pour les petites entreprises. Or il n'y aura **pas de transformation profonde sans l'implication de toutes les forces de la société** et en premier lieu les forces économiques. **Les pouvoirs publics sont centraux dans la transition écologique car ils occupent une place importante dans l'accompagnement des acteurs privés.**

3. Projet de rénovation d'écoles, par Thomas DROMBY, Maire de la Garde Freiney

- La commune de la Garde Freiney est un petit village sur un col situé à 17km de Saint Tropez.
- La commune a engagé un **projet phare : la rénovation de l'école élémentaire** située au cœur du village. Le programme de rénovation est éco-conçu pour être le plus respectueux possible de la nature et de l'environnement. Le programme utilise une **structure bois** et des **matériaux biosourcés**. Le programme de rénovation permet de mettre en place un système de **récupération d'eau de pluie**, un système de **ventilation naturelle** permettant le refroidissement sans climatisation et un système de **chauffage par granulé de bois** profitant en cela de la situation de la commune au cœur d'un massif forestier.



Thématique Bâtiment et construction durable

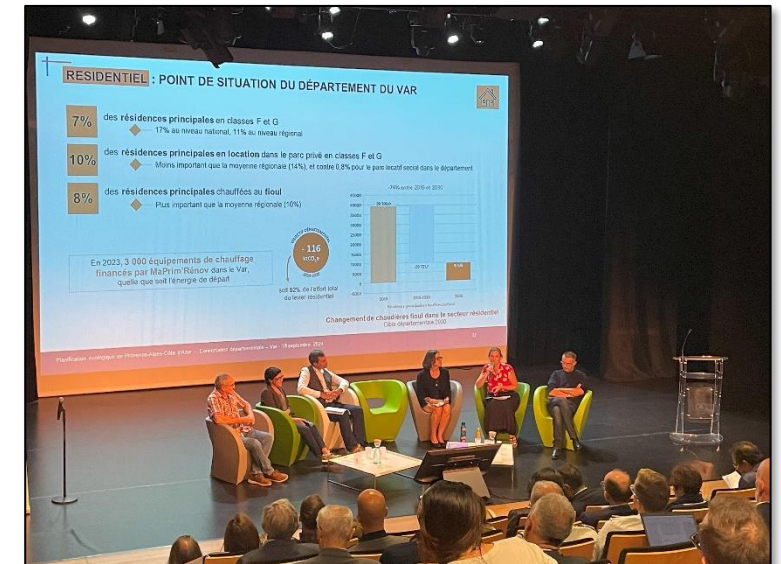
3. Projet de rénovation d'écoles, par Thomas DROMBY, Maire de la Garde Freiney [suite]

- Le programme est pensé pour **limiter l'empreinte au sol** du groupe scolaire : l'accessibilité est assurée sur 3 salles de classe au rez-de-chaussée, ce qui peut assurer un accueil d'un élève PMR sur la totalité de sa scolarité moyennant une organisation idoine de l'organisation des salles de classe chaque année. Grâce à **cette approche pragmatique** (« de bon sens et terre-à-terre »), aucun bâtiment supplémentaire n'a été ajouté à l'existant, et aucun ascenseur n'a dû être construit.
- La cours de l'école a été **désimperméabilisée et revégétalisée**.
- Le projet a coûté 2 millions d'€, principalement financé par l'Etat.

4. Débats

Les sujets mis au débat :

- En matière de bâtiments (résidentiel et tertiaire), quelles initiatives et démarches déjà lancées fonctionnent sur le territoire et seraient à déployer plus largement ?
- Quelles nouvelles actions proposez-vous sur cette thématique pour répondre aux enjeux écologiques ?
- Quels sont les acteurs et les conditions nécessaires à réunir pour renforcer l'impact environnemental de ces initiatives et démarches ?



Thématique Bâtiment et construction durable

4. Echanges avec la salle

- Mme le maire de Flayosc souligne l'intérêt et l'importance de trouver et proposer des solutions pour les citoyens, telles que celles mises en avant au cours des tables rondes. La démarche de partage d'**initiatives positives** paraît la bonne approche, et est inspirante pour cette élue locale.
- Mme le maire de Flayosc aborde le sujet de la **récupération des eaux de pluie** (« eaux grises ») dans la gestion bâimentaire. Les professionnels du panel évoquent des exemples d'expérimentation peu concluantes en matière d'utilisation des eaux de pluie (par ex. une copropriété qui a cessé de recueillir les eaux de pluie pour l'arrosage des plantes des parties communes, malgré un bâtiment pensé pour) : les précipitations sont très faibles dans la région et ce type de mécanismes de récupération et réemploi fonctionne peu.
- Une représentante de la Communauté de communes Lacs et Gorges Du Verdon témoigne des difficultés rencontrées par les collectivités pour faire réaliser les **bilans énergétiques** par ailleurs indispensables pour programmer (prioriser) et initialiser (financer) des démarches de rénovation du bâti. Les plus petites communes passent à côté de subventions car les bilans énergétiques sont indispensables à l'élaboration d'un dossier de demande de financement, or ces plus petites communes n'ont pas de ressources d'ingénierie en interne.
 - D'autres participants témoignent au contraire d'une relative accessibilité des bilans énergétiques. L'agence énergétique du Var facilite l'accès aux audits énergétiques et permet [via le programme ACTEE](#) aux collectivités territoriales d'avancer dans leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments.
 - Un point complémentaire a été évoqué par les participants : la difficulté pour les pouvoirs publics **d'identifier des professionnels de confiance** : plus il y a d'aides publiques dans un domaine, plus il y a de fraudes constatées.
 - Le représentant de la fédération nationale du bâtiment rappelle **l'existence de plateformes de recensement de partenaires** de confiance pour accompagner les individus et les pouvoirs publics face aux éco-délinquants.
- Mme le maire de Flayosc rappelle l'importance de la thématique « **gestion des déchets** » dans les enjeux de transition écologique, et remarque leur absence dans les thématiques développées par les tables rondes.

Table ronde bâtiment et construction durable

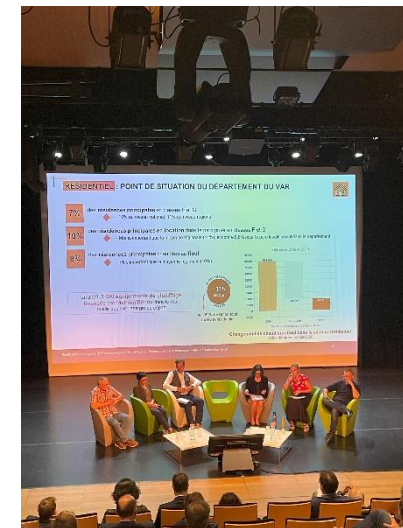
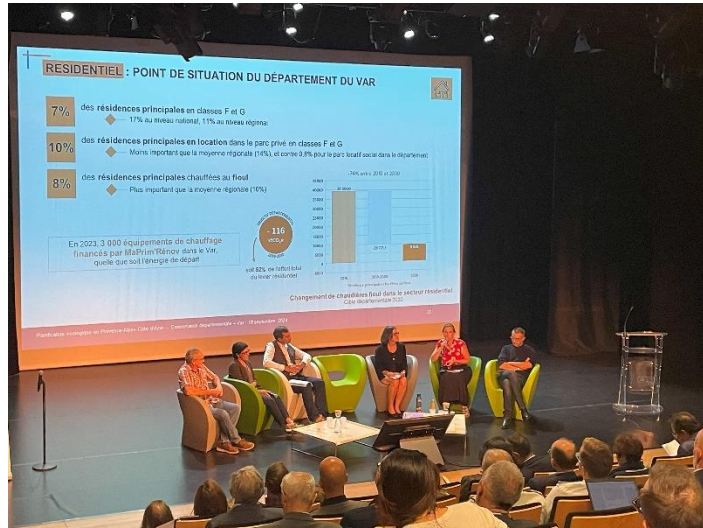




Table-ronde Mobilité et transports décarbonés

1

*Éléments partagés pendant la concertation
Support ppt disponible à l'appui*

Thématique Mobilité et transports décarbonés

« Navettes maritimes et électrification des navires à quai »

Avec la participation de
Alexi VILLEMIN
TPM

« LNPCA »

Avec la participation de
M. POLICHT
SNCF

« Mobilité rurale et covoiturage en Provence Verte »

Avec la participation de
Magali DJELOUAH
CA Provence Verte

« Développement de piste cyclable sur la base navale de Toulon »

Avec la participation de
Sylvie REVEST
CECMED

1. Mobilité rurale et covoiturage en Provence Verte, par Magali DJELOUAH, membre du CA de Provence Verte

- La communauté d'agglomération « Provence verte » (28 communes, plutôt rurales) a mis en place des solutions de covoiturage sur son territoire pour favoriser l'émergence des nouvelles pratiques de mobilité automobile et réduire le nombre de km parcouru par véhicule et par an.
- En ouverture, Mme Djelouah témoigne des difficultés qu'il est possible de rencontrer dans la préparation des dossiers de subvention et la constitution des projets de financements des programmes.
- Initialement la communauté d'agglomération avait la compétence transport scolaire uniquement. Des lignes scolaires ont été mises en place sur le réseau.
- L'institution a ensuite voté un **plan de mobilité simplifiée** permettant de proposer des solutions à une population qui augmente sur un territoire sans lignes régulières de transport en commun. L'approche retenue a été une approche collective et concertée : **le covoiturage**.

« Les freins à l'adoption du covoiturage observés sur le territoire de Provence Verte sont surtout des habitudes d'usages à faire évoluer. »

Magali Djelouah

Thématique Mobilité et transports décarbonés

1. Mobilité rurale et covoiturage en Provence Verte, par Magali DJELOUAH, membre du CA de Provence Verte [suite]

- Le programme de **développement du covoiturage** sur le territoire a débuté par une **première option** : la mise en place d'une **ligne de covoiturage** reliant 5 communes (sur les 23 communes du territoire). Cette première approche n'a pas fonctionné, l'offre étant trop partielle, cumulant la rigidité d'une ligne de transport en commun avec l'aléatoire du transport individuel.
- Il a alors été décidé en seconde intention de déployer l'application KAROS (déployée sur Marseille), première application pour les trajets domicile-travail. Cette solution fonctionne de manière plus efficace que la première option. Des freins persistent toutefois :
 - Des **freins d'ordre d'habitudes d'usages**, qui font du recours au covoiturage une option peu usuelle pour les usagers.
 - Des **problèmes de quantités de propositions**, qui induit une peur de manquer de flexibilité voire de manquer de solutions de retours.
 - Des **problèmes de disponibilité de parkings dédiés au covoiturage**. En l'absence de ces solutions, les parkings de centres commerciaux sont utilisés pour le stockage des véhicules non utilisés et/ou les déposes de passagers, ce qui peut générer des refus de la part des exploitants de ces lieux commerciaux. [Le Fond Vert](#) propose des solutions de financement pour mettre en place des aires de covoiturage.
 - Enfin, il est important de proposer des solutions faisant des **aires de covoiturage des nœuds multimodaux**, tels que des parkings sécurisés pour les vélos par exemple.

En synthèse des échanges, il est souligné que le **covoiturage** est au croisement des enjeux de **décarbonation des transports**, mais doit également être pensé comme un **report modal** et donc prendre en compte les sujets d'**intermodalité** ; c'est enfin un **changement d'usage** et à ce titre doit être accompagné.

Thématique Mobilité et transports décarbonés

2. Développement de pistes cyclables sur la base navale de Toulon, par Sylvie REVEST, CECMED

- La base navale de Toulon regroupe entre 15 000 et 20 000 personnes. Auxquels correspondent environ 10000 véhicules chaque jour transitant par 3 portes.
- Cette fréquentation pose des problèmes de **sécurisation des abords et des accès**, mais aussi des **problèmes de stationnement** au sein de la base.
- Pour répondre à cet enjeu, l'infrastructure de la base militaire a développé une **offre de transports collectifs** au sein de la base navale, et un **plan vélo**.
- Le plan vélo consiste en la mise en œuvre de tronçons de pistes cyclables. Celles-ci couvrent les 2 grands axes principaux.
- Afin d'installer la pratique dans les habitudes, des vélos à assistance électrique (VAE) sont mis à disposition sur la base navale ; et pour permettre aux personnels de tester la faisabilité des trajets pendulaires en vélo, ces VAE sont prêtés.
- En 3 ans, le plan vélo a permis de passer de 300 cyclistes dénombrés sur la base (trajets pendulaires domicile – travail et trajets au sein de l'emprise) à 1700 cyclistes par jour.
- Les sujets d'approfondissement en cours sont :
 - **La sécurisation des stationnements des vélos**, notamment via l'achat d'abris vélos contre les vols observés y compris dans l'enceinte de l'emprise militaire ;
 - **La mise en place de la circulation en trottinettes électriques** sur la base.



Thématique Mobilité et transports décarbonés

3. Navettes maritimes et électrification des navires à quai, par Alexi VILLEMIN, TPM

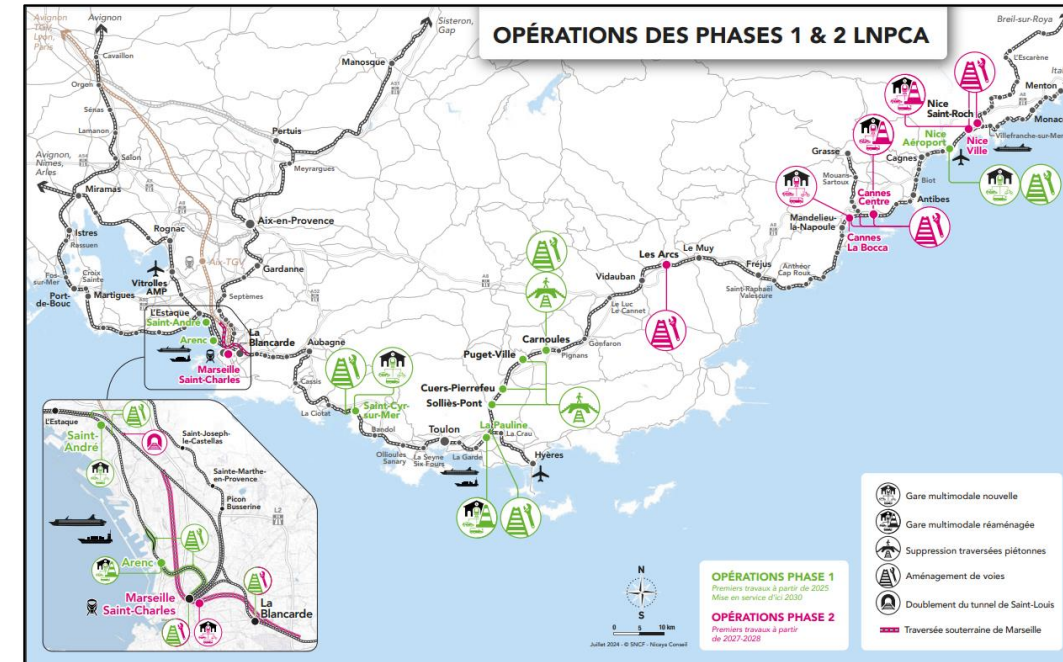
- Au sein du port de Toulon des navettes maritimes permettent :
 - Pour les **bateaux-bus du réseau Mistral** de relier par la mer une partie des 12 communes du territoire. A ce titre, près de 6000 passagers utilisent quotidiennement, les 3 lignes maritimes qui relient Toulon, La Seyne, les Sablettes et Saint-Mandrier
 - Pour les **navettes TLM / TVM** de desservir des îles de Porquerolles, Port Cros, Le Levant
- Avant la pandémie de Covid 19, ce réseau maritime transportait 1,6 millions de passagers quotidiennement. Le service est assuré par 12 navires qui transitent dans la rade de Toulon pour un budget global de 80 millions d'€.
- Ce succès amène à envisager l'ajout d'arrêts supplémentaires sur le territoire.
- Ces navires ont une motorisation au fioul lourd, particulièrement polluante notamment concernant les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines.
- Le **changement de motorisation est en cours** : le GNL permet de réduire de 99% les émissions d'oxydes de soufre et de particules fines.
- Les armateurs des navires (TLM/TVM est une DSP) sont encouragés à aller plus loin que la réglementation par **des mesures incitatives mises en place sur le port de Toulon** : les bateaux les plus respectueux de l'environnement, ont un rabais sur les places dans la rade. Par ailleurs, la réglementation progresse en 2025.
- **Concernant l'adaptation, le retrofit de certaines motorisations est privilégié.** Cependant, certains problèmes techniques persistent.



Thématique Mobilité et transports décarbonés

4. La ligne nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), par M. POLICHT, SNCF

- La LNPCA est une ligne de train structurante pour les transports du quotidien : le projet de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur consiste à reconfigurer le réseau et certaines gares existantes et à créer des installations ferroviaires et des gares nouvelles. Les travaux de la phase 1 commenceront en 2025 pour des mises en service successives de 2028 à 2030.
- La LNPCA permettra de faire passer 1 TER toutes les 15 min (contre 1 TER toutes les heures actuellement) sur le tronçon Toulon – Nice – Marseille.
- Cette ligne permet des **régulations plus efficaces du trafic** et plus de trains utilisant le même foncier (voies et gares).
- La **LNPCA** vise à **améliorer les déplacements du quotidien**, elle s'inscrit dans l'ensemble de l'offre de transports voyageurs (transports longue distance : trains à grande vitesse pour la France et le reste de l'Europe) et dans les projets de fret ferroviaire sur le réseau (objectif : augmenter le nombre de train par heure dédiés au FRET).
 - Les TER seront cadencés plutôt le matin et le soir ;
 - Des compléments d'offre vers Avignon et l'aéroport de Marseille sont envisagés ;
 - Les enjeux de multi-modalité sont pris en compte (notamment le vélo)



Thématique Mobilité et transports décarbonés

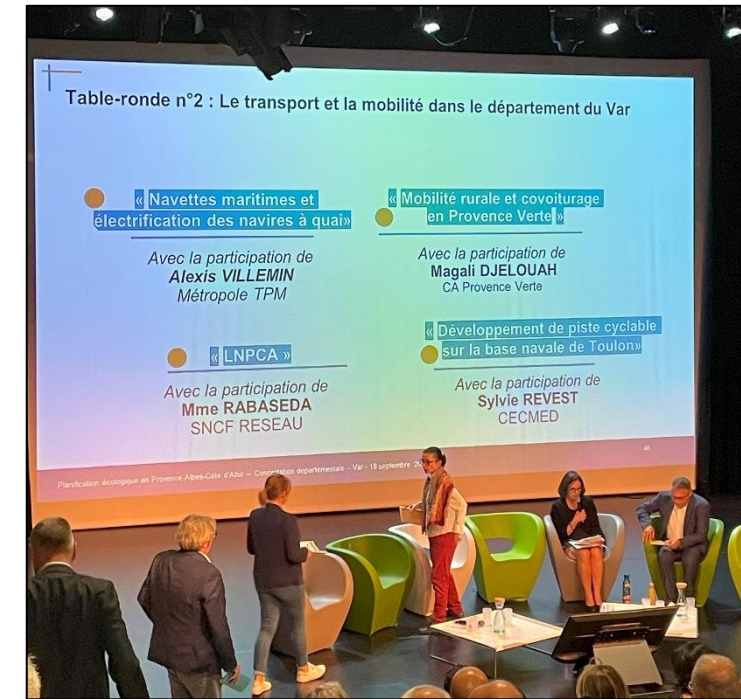
5. Débats

Les sujets mis au débat :

- En matière de transport et mobilité, quelles initiatives et démarches déjà lancées fonctionnent sur le territoire et seraient à déployer largement ?
- Quelles nouvelles actions proposez-vous sur cette thématique du transport et de la mobilité pour répondre aux enjeux écologiques ?
- Quels sont les acteurs et les conditions nécessaires à réunir pour renforcer l'impact environnemental de ces initiatives et démarches ?

Échanges avec la salle

- La généralisation du **télétravail** a transformé les déplacements du quotidien sans les réduire : les déplacements sont moins fréquents mais plus longs, avec le télétravail les habitants ont eu tendance à s'éloigner des centres. Les employeurs ont cependant beaucoup de leviers possibles pour favoriser les modalités de transport des salariés vertueuses.
- Les **déplacements touristiques** sont à l'origine de 62% des émissions de GES dues à la mobilité dans le VAR. Trouver une réponse départementale pour permettre au plus grand nombre de vivre le tourisme de manière responsable (train, vélo) sur le territoire est une nécessité et une opportunité.
- Concernant les **déplacements à vélo** : une participante se demande quels sont les objectifs chiffrés.
 - Sur la **métropole de Toulon** des enquêtes usagers sont menées, et les résultats des pratiques actuelles permettent de déterminer les objectifs futurs (par exemple sur la métropole : objectif fixé à 400 kms réalisés en vélo et 50% de déplacements en voiture contre 53% aujourd'hui)
 - À la **Région**, l'objectif est d'atteindre 1 million d'usagers du vélo au quotidien. Un enjeu fort est la combinaison vélo + train et vélo + car.
 - Le **Département** dispose de son propre plan vélo qui porte sur les volets tourisme (méditerranée à vélo et autres tracés), mobilité des collégiens, et mobilité solidaire.



Thématique Mobilité et transports décarbonés

